

Le 17 février 2023

umq.qc.ca   

# Demandes prébudgétaires 2023-2024 de l'Union des municipalités du Québec

Présentation dans le cadre des consultations prébudgétaires  
du ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard

Contexte économique

# Un momentum économique qui se modère...



**Des perspectives de croissance économique revues plusieurs fois à la baisse**



**L'impact considérable d'une inflation forte et soutenue**



**Les hausses du taux directeur affectent le service de la dette des municipalités**

Contexte économique

**...qui requiert un soutien  
supplémentaire du  
gouvernement du Québec aux  
municipalités**



**Des municipalités en première ligne pour les  
Québécoises et les Québécois**



**Une pression à la hausse des coûts des projets  
d'infrastructures municipales (+30 % en 2 ans)**



**Les perspectives de croissance des revenus  
issus de l'impôt foncier sont peu  
encourageantes en raison de la  
dématérialisation de l'économie**



**Le budget 2023-2024 doit être placé sous le signe du**

**Dynamisme économique dans toutes les régions du Québec**

# Cinq orientations prioritaires



Changements  
climatiques et  
environnement



Finances, fiscalité et  
infrastructures



Habitation et  
patrimoine



Développement  
économique et  
régional



Sécurité publique



## Changements climatiques et environnement

# Adapter les infrastructures et lutter contre les changements climatiques



- **Rééquilibrer le Plan québécois des infrastructures (PQI) afin de tenir compte de l'impact des changements climatiques sur les infrastructures municipales**
  - Lors de la dernière campagne électorale, l'UMQ a demandé au gouvernement du Québec de mettre en place un Pacte vert permettant de financer l'adaptation des infrastructures municipales aux changements climatiques.
  - Cette demande s'appuie sur une étude de la firme WSP qui conclut que les sommes nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques des infrastructures municipales s'élèvent à 2 G\$ par année.
  
- **Accélérer la décarbonation des parcs de véhicules, notamment municipaux, en haussant les subventions pour l'achat de véhicules lourds électriques**
  - Dans un contexte où le coût d'achat de ces véhicules est élevé, les subventions actuelles ne permettent qu'une électrification parcellaire du parc de véhicule lourd dans les municipalités.



## Changements climatiques et environnement

# Maintenir l'offre de service en matière de transport collectif



- **Prévoir une aide spécifique pour l'année financière 2023 de 570 M\$ afin d'assurer le maintien d'un même niveau global de service de transport collectif**
- **Convenir avec le monde municipal d'un cadre financier pour l'ensemble de la période 2023-2028 afin d'assurer la prévisibilité, la stabilité et la pérennité des opérations du transport collectif**
- **Demander à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de conclure des ententes avec les municipalités, MRC et communautés métropolitaines qui souhaitent instaurer une taxe sur les immatriculations des véhicules destinée au financement du transport collectif**
  - Les municipalités participent largement au financement du transport collectif, en contribuant annuellement près de 1 G\$ aux budgets d'opération, soit plus de 40 % du financement total.
  - Le modèle de financement n'est toutefois plus viable et conduit à un déficit structurel, notamment en raison de l'augmentation des coûts d'opération et d'immobilisations ainsi que de la stagnation des revenus issus de la taxe sur l'essence.
  - Une étude réalisée par l'UMQ en 2022 a démontré que les revenus liés à la taxe sur l'essence stagneront dans les prochaines années.



## Changements climatiques et environnement

# Agir pour la protection de l'environnement



- **Lancer un nouveau programme intégrateur d'aide financière à la réhabilitation des sols qui soit simple et flexible**
- **Augmenter le financement prévu pour la gestion complète des sols contaminés excavés dans le cadre d'un projet de décontamination municipal**
  - La réutilisation des terrains contaminés constitue un avantage tant d'un point de vue économique qu'environnemental. Toutefois, les coûts de décontamination freinent la réalisation de projets de densification.
- **Compenser les municipalités pour l'ensemble des coûts inhérents à la transition vers le nouveau système de collecte sélective**
  - En 2019, le milieu municipal a accueilli favorablement l'annonce du gouvernement concernant la réforme du système de collecte sélective.
  - Le gouvernement du Québec s'est engagé à l'effet que cette transition n'engendrerait aucun coût supplémentaire pour les municipalités.
  - Toutefois, malgré les représentations du milieu municipal, une part importante des coûts inhérents à la transition a été imposée aux municipalités.



## Changements climatiques et environnement

# Agir pour la protection de l'environnement



- **Prévoir une aide financière dédiée aux municipalités de 400 M\$ pour l'acquisition de terrains pour la protection de milieux naturels**
  - Le gouvernement du Québec s'est engagé à atteindre la cible de 30 % d'aire protégée d'ici 2030. La connaissance du terrain et des enjeux locaux fait des municipalités des actrices de premier plan pour assurer la protection des milieux naturels.
  - La hausse du coût des terrains privés constitue un défi supplémentaire pour les municipalités proactives en matière d'acquisition de milieux naturels dans l'objectif de les protéger.
- **Bonifier à la hauteur de 100 M\$ sur 5 ans le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes et élargir son champ d'application aux autres espèces exotiques envahissantes (EEE)**
- **Créer un programme de prévention et de sensibilisation contre les EEE et y injecter 25 M\$ sur 5 ans**
  - Les répercussions économiques des EEE sont importantes.
  - L'aide financière pour soutenir les municipalités dans leurs actions de préservation n'est pas suffisante étant donné les coûts associés à la prévention et à la lutte contre la prolifération des EEE sont importantes.
  - À titre d'exemple, une étude de l'UMQ évalue les besoins financiers pour mettre en place une stratégie agressive de lutte contre les EEE à 100 M\$ pour 164 plans d'eau touchés seulement.



## Finances, fiscalité et infrastructures

# Investir dans les infrastructures améliorant la qualité de vie des Québécoises et des Québécois



- **Majorer les programmes d'aide financière pour les infrastructures municipales de l'ordre de 30 %**
  - Une étude récente de l'UMQ a montré que les coûts de construction ont augmenté de 30 % au cours des deux dernières années dans les municipalités du Québec.
  - Près de 80 % des municipalités ont dû reporter un ou plusieurs projets au cours de la dernière année. Le prix des soumissions reçues en est la principale cause (identifiée par 95 % des membres de l'UMQ ayant dû reporter un ou plusieurs projets).
  - Le nombre de contrats octroyés par les municipalités a baissé en 2022, suite à la hausse des coûts, et ce malgré le fait que 60 % des municipalités ont déclaré avoir des besoins élevés en matière d'entretien des actifs municipaux.
  - Cette majoration permettrait de stabiliser la quantité de projets de construction ou de réfection d'infrastructures municipales pouvant être réalisés.
  - La majoration des programmes d'aide financière pour les infrastructures municipales aurait des répercussions positives pour l'économie du Québec.



## Finances, fiscalité et infrastructures

# Investir dans les infrastructures améliorant la qualité de vie des Québécoises et des Québécois



- **Mettre sur pied le nouveau programme pour la construction et la rénovation d'installations sportives et le doter d'une enveloppe de 1,5 G\$ sur 5 ans**
  - Les besoins en matière d'infrastructures sportives sont importants, et ce, dans toutes les régions du Québec. Un grand nombre d'infrastructures sportives ont été construites au cours de la même période et elles arrivent à la fin de leur vie utile.
  - Pour preuve, le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), financé conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec et mis en place en 2018, s'est avéré insuffisamment utile puisque les projets déposés totalisaient 1,5 G\$ alors que l'enveloppe disponible s'élevait à 294 M\$. Ce sont près de 5 projets sur 6 qui ont été rejetés.
- **Prévoir les sommes nécessaires pour l'acquisition de terrains par les centres de services scolaires**
  - Les municipalités ont maintenant l'obligation de céder gratuitement les immeubles nécessaires à la construction d'écoles aux centres de services scolaires.
  - Il est important de noter que ce transfert de fardeau financier ne s'est pas accompagné d'un transfert des revenus issus de la taxe scolaire, maintenant harmonisée à l'échelle du Québec.



## Finances, fiscalité et infrastructures

# Poursuivre la modernisation de la fiscalité municipale



- **Enchâsser dans la loi le partage de l'équivalent de la croissance d'un point de TVQ**
  - Les budgets municipaux sont sous pression en raison de l'inflation. En effet, l'ensemble des postes budgétaires des municipalités sont affectés par la croissance des coûts (service de la dette, déneigement, énergie, etc.).
  - Selon une étude commandée par l'UMQ, le coût supplémentaire dû à l'inflation exceptionnelle a été de près de 1 G\$ en 2022, soit 6 % des budgets municipaux.
  - Contrairement au partage de l'équivalent de la croissance d'un point de TVQ, les pouvoirs fiscaux des municipalités – en premier lieu l'impôt foncier - ne permettent pas de bénéficier pleinement des retombées liées à la croissance économique.
  - Les perspectives de croissance des revenus issus de l'impôt foncier sont peu encourageantes, notamment en raison de la croissance du commerce en ligne et de l'avènement du télétravail. Une étude de l'UMQ a montré que la perte de croissance des valeurs foncières non résidentielles représentera des pertes de revenus de 330 M\$ en 2025.
  - Dans le cadre du Sommet électoral municipal organisé par l'UMQ en septembre dernier, le premier ministre, M. François Legault, s'est engagé à pérenniser ce transfert.



## Habitation et patrimoine

# Soutenir la construction de nouveaux logements et protéger le patrimoine bâti



- **Devancer à l'année financière 2023-2024 le versement des 1,8 G\$ annoncés dans le cadre de la campagne électorale en logement social et abordable**
  - L'engagement du gouvernement de construire 11 700 logements abordables et sociaux dans les quatre prochaines années est non négligeable.
  - Toutefois, il sera nécessaire d'établir des cibles plus ambitieuses en matière de logements abordables.
    - La Société canadienne d'hypothèque et de logement estime qu'il serait nécessaire de plus que doubler la construction de logements par année jusqu'en 2030 afin de préserver l'abordabilité du parc d'habitations au Québec.
    - Selon l'Enquête canadienne sur le logement de Statistique Canada, 50 800 ménages québécois étaient inscrits sur une liste d'attente pour un logement social ou abordable en 2021.
- **Bonifier et pérenniser le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, à hauteur de 70 M\$ par an, pour atteindre nos objectifs collectifs de protection et de valorisation du patrimoine québécois**
  - Le financement prévu pour le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (51,6 M\$ sur 3 ans) a rapidement été considéré comme insuffisant.



## Développement économique et régional

# Appuyer le développement économique



- **Prévoir un financement de 125 M\$ sur 5 ans pour des projets innovants pour la vitalité commerciale des centres-villes**
  - La croissance du commerce en ligne ainsi que l'avènement du télétravail sont des phénomènes ayant réduit considérablement les déplacements vers les centres-villes et les artères commerciales, ce qui a un impact sur la vitalité de ceux-ci.
- **Hausser les budgets accordés aux travaux sylvicoles afin d'optimiser les volumes de coupe de bois à long terme et de pérenniser les emplois de ce secteur**
  - En plus d'être un moteur économique pour les régions, le secteur forestier constitue un outil important en matière de lutte contre les changements climatiques.
  - La Stratégie nationale de production de bois du Québec cherche à augmenter la productivité et la valorisation du bois, dans une vision de développement durable. Toutefois, les budgets associés à la sylviculture n'ont pas été indexés depuis 2014, ce qui pose un décalage avec les besoins sur le terrain.



## Développement économique et régional

# Assurer la mobilité interrégionale



- **Revoir le modèle d'affaires pour le transport aérien régional et réaffecter une partie des sommes non utilisées dans le Programme d'accès aérien régional (PAAR) afin de financer la réalisation de projets pilotes selon le principe d'appel d'offres public auquel les transporteurs soumissionnent pour obtenir une licence d'exploitation**
  - Malheureusement, le PAAR n'a pas donné les résultats escomptés. Bien que le prix des billets ait diminué pour une partie des usagers, le manque de fiabilité ne permet pas une prévisibilité raisonnable, ce qui décourage l'usage du transport aérien.
- **Prolonger le Programme d'aide à la relance du transport interurbain par autobus jusqu'à mars 2024, en y injectant 20 M\$**
  - L'ensemble des liaisons d'autobus interurbain n'ont pas retrouvé leur fréquence pré-pandémique. La population a donc accès à une desserte de moins bonne qualité alors que celle-ci est importante pour la vitalité économique de nos régions.



## Sécurité publique

# Sécuriser les déplacements actifs



- **Financer des investissements permettant de soutenir les municipalités dans le déploiement et la mise à niveau d'infrastructures routières visant à apaiser la circulation et à sécuriser les déplacements actifs**
  - Le 17 janvier 2023, la Sûreté du Québec (SQ) a rendu public son bilan annuel en matière de sécurité routière sur le territoire qu'elle dessert. On observe une augmentation de 20 % du nombre de collision mortelle impliquant des piétons en 2022.
  - Les municipalités agissent largement pour améliorer la sécurité des piétons dans l'espace public
  - L'aménagement d'infrastructures piétonnes et l'entretien de celles-ci, le réaménagement d'intersections dangereuses et la limitation de la vitesse automobile dans certains secteurs font partie des solutions souvent mises de l'avant.
  - Cependant, les interventions qui touchent à l'aménagement de l'espace public ou aux infrastructures sont onéreuses.



## Sécurité publique

# Fournir des services d'urgence de qualité



- **Hausser la contribution financière des opérateurs de télécommunication pour le service 9-1-1**
  - Le service 9-1-1 est financé par une taxe de 0,46 ¢/mois (soit 5,52 \$/an) sur les comptes de services de téléphonie qui n'a pas été indexée depuis 2016.
  - Avec le déploiement en cours de la technologie 5G et des services de 9-1-1 prochaine génération (PG) dans les prochaines années, l'ajout d'équipements de communication devient nécessaire et induit une pression à la hausse sur les coûts de gestion de l'Agence 9-1-1.

**En conclusion...**



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Pour toute question :

**Simon Savard** | Conseiller aux politiques – Finances et fiscalité (514) 282-7700 poste 153 | [ssavard@umq.qc.ca](mailto:ssavard@umq.qc.ca)

**Gabriel Giguère** | Analyste des politiques (514) 669-6381 | [ggiguere@umq.qc.ca](mailto:ggiguere@umq.qc.ca)

**Union des municipalités du Québec**

2020, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 210, Montréal (Québec) H3A 2A5

514-282-7700

[umq.qc.ca](http://umq.qc.ca)



**Rassembler  
Affirmer  
Accompagner**